



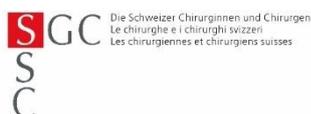
# Formation post-diplôme d’infirmière, d’infirmier dans le domaine opératoire réglementée au niveau national

## Enquête sur les besoins – résultats et conclusions

Auteurs: Dr. Christine Bally-Zenger (ASI) et Dr. Ines Trede (H+)

Berne, le 7 mai 2024

Associations ayant participé à l’élaboration de cette enquête:



## Sommaire

I. Glossaire.....	3
II. Management Summary .....	4
1. Contexte.....	6
1.1. But du présent document .....	6
1.2. CC ASI/SSC dans le domaine opératoire: état de la demande.....	6
1.3. Pourquoi une évaluation nationale des besoins?.....	8
2.1 Questions .....	8
2. Enquête sur les besoins .....	9
2.2 Questionnaire et retours.....	9
2.3 Résultats de l'enquête .....	9
2.3.1. Importance d'une formation post-diplôme d'infirmière, d'infirmier dans le domaine opératoire réglementée au niveau national.....	9
2.3.1.1. <i>Arguments en faveur d'une formation post-diplôme d'infirmière, d'infirmier dans le domaine opératoire réglementée au niveau national</i> .....	10
2.3.1.2. <i>Arguments en défaveur d'une formation post-diplôme d'infirmière, d'infirmier dans le domaine opératoire réglementée au niveau national</i> .....	11
2.3.2. Que se passerait-il s'il n'y avait plus à l'avenir de formation post-diplôme d'infirmière, d'infirmier dans le domaine opératoire réglementée au niveau national? 11	
2.3.3. Quelles filières de formation souhaitez-vous à l'avenir ? .....	12
2.3.3.1. <i>Souhaits le plus mentionnés</i> .....	12
3. Interprétation des résultats .....	13
4. Conclusions et mesures qui en découlent .....	14
5. Bibliographie .....	16

## Illustrations

Illustration 1: Certificats ASI/SSC par région 2014-2022	6
Illustration 2: Certificats ASI/SSC avec et sans diplôme étranger d'infirmière, d'infirmier 2014-2022	7
Illustration 3: Certificats ASI/SSC & diplômes TSO ES par année 2015 – 2022	7

## Tableaux

Tableau 1: Arguments favorables à une formation post-diplôme nationale d'infirmière, d'infirmier dans le domaine opératoire.	11
Tableau 2: Souhaits le plus souvent cités concernant les futures filières de formation	12
	2

## I. Glossaire

<b>APN</b>	Advanced Practice Nurse
<b>ASSC</b>	Assistant-e en soins et santé communautaire
<b>CC</b>	Certificat de capacité
<b>HES</b>	Haute école spécialisée
<b>H+</b>	H+ Les Hôpitaux de Suisse
<b>ES</b>	École supérieure
<b>EPS</b>	Examen professionnel supérieur
<b>LOPS</b>	Association pour le personnel dirigeant des salles d'opération et la gestion des salles d'opération
<b>AM</b>	Assistant-e médical-e
<b>EPD ES</b>	Études post-diplômes des écoles supérieures
<b>OdASanté</b>	Organisation nationale faîtière du monde du travail en santé
<b>TO</b>	Technique opératoire
<b>TSO ES</b>	Technicien, technicienne en salle d'opération ES
<b>ASI</b>	Association suisse des infirmières et infirmiers
<b>APS TSO</b>	Association professionnelle suisse des techniciens en salle d'opération diplômés ES
<b>PEC</b>	Plan d'études cadre
<b>SSC</b>	Société suisse de chirurgie
<b>SIDOPS</b>	Soins infirmiers domaine opératoire Suisse

## II. Management Summary

Depuis 1975, l'ASI (Association suisse des infirmières et infirmiers) et la SSC (Société suisse de chirurgie) proposent une formation post-diplôme dans le domaine opératoire aux infirmières et infirmiers. En Suisse alémanique tout particulièrement, la demande a chuté ces dernières années. Au point que l'offre a été supprimée en 2022. En Suisse romande, environ 20 certificats de capacité sont remis chaque année. À l'initiative de l'ASI, en collaboration étroite avec H+, l'OdASanté et d'autres associations du domaine opératoire, la SSC, le SIGOP/SIDOPS; l'APS TSO ainsi que la LOPS, ont lancé une enquête pour connaître les futurs besoins à l'égard de cette formation post-diplôme et dans quelle mesure les attentes diffèrent d'une région à l'autre du pays.

L'évaluation de l'enquête a montré qu'en Suisse alémanique, la demande en matière d'offre de spécialisation post-diplôme d'infirmière, d'infirmier dans le domaine opératoire est très faible. La majorité des participants estiment que les formations de TSO ES – et de TSO ES raccourci pour les infirmières et infirmiers diplômés – suffisent. Les améliorations identifiées portent plus sur les filières en amont et en aval, en d'autres termes sur l'amélioration de la systématique de la formation en termes de perméabilité entre les professions non médicales du domaine opératoire, y compris celles de la formation tertiaire supérieure (Master, EPS, EPD ES).

En Suisse romande, en revanche, un besoin de formation initiale et post-diplôme au niveau tertiaire dans le domaine opératoire est clairement exprimé. D'une part, cela tient à la proportion élevée de personnel infirmier étranger dans le domaine opératoire. À travers la formation post-diplôme ASI/SSC, ces professionnels peuvent obtenir le certificat reconnu au niveau national d'infirmière, d'infirmier dans le domaine opératoire (CC ASI/SSC). Et ceux qui disposent déjà d'un diplôme en soins infirmiers dans le domaine opératoire, obtenu à l'étranger, peuvent acquérir le CC ASI/SSC sans avoir à suivre l'ensemble de cette formation post-diplôme. D'autre part, la majorité des Romands interrogés font état d'un besoin élevé de compétences spécifiques aux soins infirmiers dans le domaine opératoire et craignent qu'une suppression de cette offre ne nuise à la sécurité des patients. De manière générale, le nombre de CC ASI/SSC délivrés chaque année – en Suisse romande – est de +/- 20.

Ces différences régionales s'expriment également dans le nombre de places de formation nécessaires ces prochaines années en soins infirmiers dans le domaine opératoire (ASI/SSC) et les souhaits formulés pour le meilleur parcours de formation possible pour ce domaine.

Les participants romands souhaitent des filières au niveau tertiaire et la garantie de compétences spécifiques aux soins infirmiers. Les Alémaniques estiment au contraire nécessaire de mieux positionner les soins du domaine opératoire dans la systématique de la formation, dont font partie également les filières tertiaires EPS, EPD ES et Master.

Il convient néanmoins de relativiser la portée des résultats de la présente enquête. La participation est de 28% (Suisse alémanique) et 26% (Suisse romande) pour 740 questionnaires envoyés aux hôpitaux et aux cliniques, ce qui est plutôt faible. Sachant que participent à un sondage avant tout les personnes motivées par la thématique abordée, on peut partir du principe que le besoin exprimé est surestimé. Ce biais n'a pas pu être évalué de manière fiable et compensé (pondération statistique), car il nous manquait des informations importantes sur les établissements qui n'ont pas PAS participé, par exemple concernant leur activité actuelle et

future en matière de formation. En d'autres termes, l'importance accordée à la formation ASI/SSC sur le marché du travail est encore plus faible qu'elle n'apparaît dans l'enquête. Les statistiques nationales sur l'évolution des nombres de diplômes TSO ES et CC ASI/SSC décernés illustrent cela (voir les illustrations 1 et 2 de ce rapport): ils montrent la part élevée de TSO ES formés en Suisse alémanique et la similarité des nombres de diplômes TSO ES et CC ASI/SSC en Suisse romande.

Un constat général est clair: tant l'actuelle dotation en personnel (personnel infirmier / TSO ES) que l'évaluation des besoins futurs diffèrent nettement entre la Suisse romande et la Suisse alémanique. En Suisse romande, les participants réclament sans ambiguïté une solution pour couvrir les besoins en personnel infirmier dans le domaine opératoire au niveau tertiaire. Si l'ASI et la SSC renonçaient à leur formation post-diplôme, la vingtaine de diplômés annuels ferait défaut.

En plus de l'attention portée au futur besoin de spécialisation des infirmières, des infirmiers dans le domaine opératoire, il faudrait examiner d'autres qualifications en vue d'assurer des effectifs suffisants. Cela concerne – dans l'environnement des diplômés TSO ES et infirmière, infirmier ES / HES – à la fois les formations en amont (ASSC et AM) et en aval (par ex. EPS OP, EPD ES OP, APN OP).

Les auteures suggèrent donc d'envisager une analyse du champ professionnel du personnel non médical dans le domaine opératoire, afin d'identifier des potentiels supplémentaires pour garantir la main-d'œuvre. Une telle analyse doit s'intéresser à plusieurs variantes de couverture des besoins en personnel qualifié dans le domaine opératoire, afin de garantir la flexibilité nécessaire en termes de qualification professionnelle et d'affectation du personnel ainsi que les meilleurs soins possibles aux patientes et aux patients.

# 1. Contexte

## 1.1. But du présent document

Ce document présente une sélection des résultats d'une enquête réalisée au printemps 2023 pour déterminer les besoins en matière de formation post-diplôme d'infirmière, d'infirmier dans le domaine opératoire réglementée au niveau national. Les auteures de ce document tirent ensuite les conclusions de ces résultats.

L'enquête a été réalisée sous la responsabilité de H+ Les Hôpitaux de Suisse, en étroite collaboration avec l'ASI, l'OdASanté, la SSC, le SIGOP/SIDOPS; l'APS TSO ainsi que la LOPS.

## 1.2. CC ASI/SSC dans le domaine opératoire: état de la demande

Les infirmières et infirmiers diplômés ont deux possibilités pour se spécialiser dans le domaine opératoire: ils peuvent suivre la formation post-diplôme réglementée par l'ASI et la SSC depuis 1975 ou opter pour la filière raccourcie de TSO ES, proposée depuis l'entrée en vigueur du Plan d'études cadre Technique opératoire en 2009.

Avec ce PEC TSO ES, de nombreux centres dispensant le cours théorique pour la formation post-diplôme ASI/SSC ont fermé, avant tout en Suisse alémanique. La demande a chuté. Dans cette région du pays, le dernier centre a cessé son activité en février 2022. En revanche, en Suisse romande, environ 20 infirmières et infirmiers obtiennent chaque année le certificat de capacité (CC) ASI/SSC dans le domaine opératoire, bien que seuls les Hôpitaux universitaires de Genève (HUG) proposent encore le cours théorique (voir l'illustration 1)

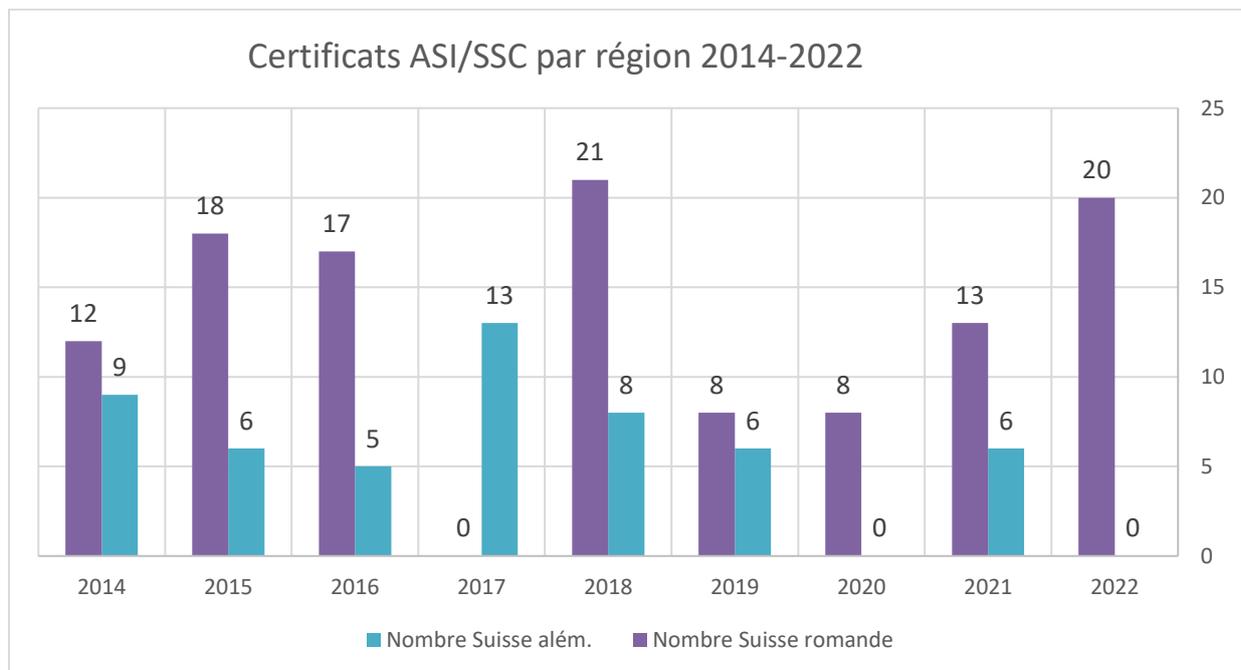


Illustration [1]. Source: statistiques de l'ASI (état: 2.11.2023).

L'illustration 2 montre que le CC ASI/SSC est obtenu presque exclusivement par des personnes disposant d'un diplôme infirmier étranger qui, grâce à cette formation post-diplôme, accomplissent une spécialisation dans le domaine opératoire.

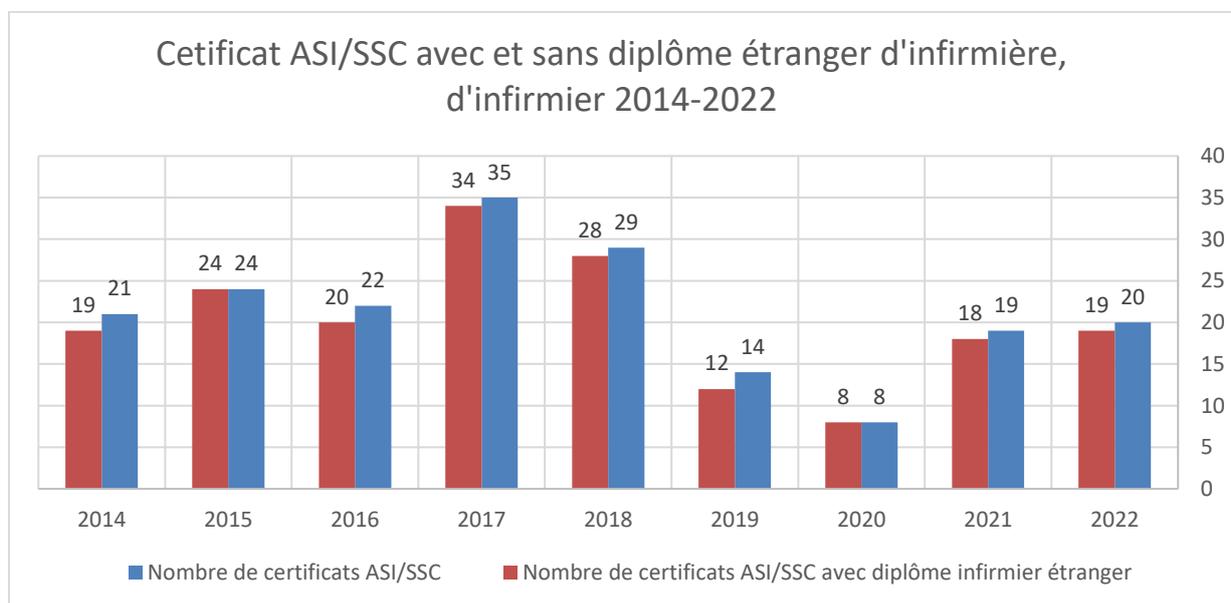


Illustration [2]. Source: statistiques de l'ASI (état: 2.11.2023).

L'illustration 3 donne un aperçu du nombre de CC ASI/SSC obtenus au cours des huit dernières années et le met en regard de celui des diplômes TSO ES et de celui des diplômes étrangers reconnus par la CRS.

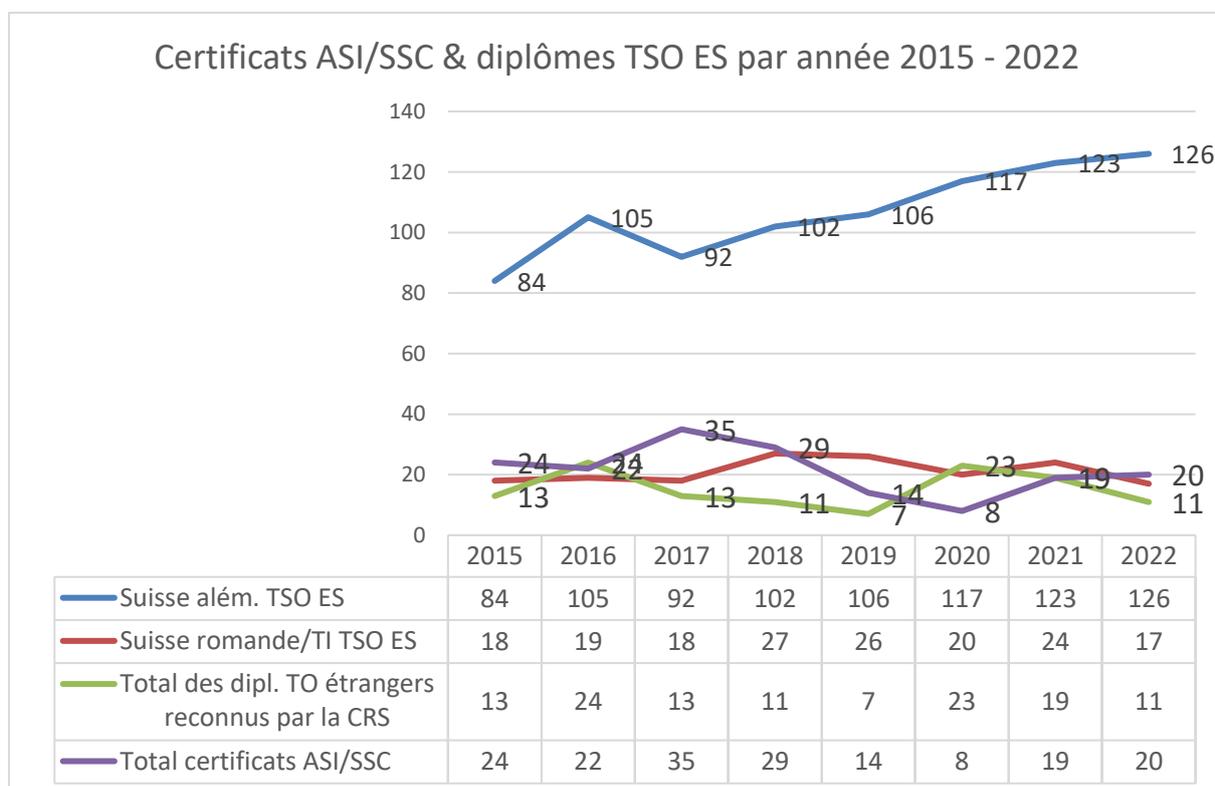


Illustration [3]. Sources: OFS 2023, CRS 2023, ASI 2023. Nombre de diplômes TSO ES décernés par année selon le lieu de résidence. Diplômes CRS enregistrés dans l'ensemble de la Suisse. Certificats de capacité ASI/SSC décernés.

Le nombre de diplômes TSO ES a oscillé ces dernières années entre 17 et 27 en Suisse romande, à un niveau proche de celui des certificats de capacité ASI/SSC.

En Suisse alémanique en revanche, le nombre de diplômes TSO ES a évolué entre 84 et 126, à un niveau plus élevé. Les reconnaissances de diplômes infirmiers étrangers par la CRS en tant que TSO se situaient dans une fourchette allant de 7 à 24 diplômes.

### 1.3. Pourquoi une évaluation nationale des besoins?

Dans le contexte présenté au point 1.2, deux questions se sont posées, à savoir quelle suite donner à la formation post-diplôme réglementée par l'ASI/SSC et quelles seraient les conséquences d'une suppression de cette offre.

L'ASI et la SSC réglementent la formation post-diplôme dans le domaine opératoire pour les infirmières et les infirmiers depuis déjà près de 50 ans (depuis 1975). Néanmoins, les évolutions mentionnées, l'entrée en vigueur du PEC TSO ES, qui ménagea une possibilité de suivre un cursus raccourci à deux ans pour les infirmières et infirmiers ainsi que la suppression en Suisse alémanique des centres de cours théoriques pour ce certificat de capacité ont conduit au lancement d'une enquête dans toute la Suisse au printemps 2023 afin de déterminer les besoins à court et à long terme en matière de spécialisation des infirmières, des infirmiers dans le domaine opératoire réglementée au niveau national.

La réalisation de cet état des lieux des besoins repose sur une décision du comité central de l'ASI de février 2023. Il s'agissait, avec la *stratégie de formation post-diplôme dans le domaine opératoire*<sup>1</sup>, d'examiner la future direction que doit prendre cette filière et d'évaluer dans quelle mesure une formation post-diplôme comparable répond aux besoins de la pratique.

## 2.1 Questions

L'enquête devait en particulier évaluer le besoin à court et moyen terme d'une spécialisation des infirmières, des infirmiers dans le domaine opératoire réglementée au niveau national. Elle portait sur l'importance d'une offre de formation post-diplôme pour les soins infirmiers dans ce domaine. En outre, il était demandé de motiver en quoi le maintien d'une telle offre à l'avenir était (plutôt) importante, resp. (plutôt) peu importante.

D'autres questions ont été posées concernant:

- la notoriété de la formation post-diplôme ASI/SSC dans le domaine opératoire
- le nombre d'infirmières, d'infirmiers formés dans le domaine opératoire au cours des trois dernières années et les motifs justifiant de former ou de ne pas former
- les conséquences d'une suppression de la formation post-diplôme dans le domaine opératoire pour les infirmières et les infirmiers
- les souhaits concernant les filières de formation dans le domaine opératoire à l'avenir

<sup>1</sup> Source: [https://sbk-asi.ch/assets/Dokumente-PDF/03\\_Pflege\\_Arbeit/Bildung/Strategie-Weiterbildung\\_fr.pdf](https://sbk-asi.ch/assets/Dokumente-PDF/03_Pflege_Arbeit/Bildung/Strategie-Weiterbildung_fr.pdf) (état: 26.1.2024).

## 2. Enquête sur les besoins

### 2.2 Questionnaire et retours

L'enquête a été menée au moyen d'un questionnaire élaboré par les représentants des associations et organisations suivantes: H+, ASI, OdASanté, SSC, SIGOP/SIDOPS, APS TSO ainsi que LOPS. H+ a envoyé le 2 février 2023 le questionnaire à retourner le 16 mars. Dans l'intervalle, deux rappels ont été adressés aux personnes qui n'avaient pas encore répondu. Au total, 740 formulaires ont été envoyés. Sur les formulaires retournés, 200 étaient exploitables. Ils provenaient de 94 hôpitaux.

- 28% des Alémaniques invités à participer ont répondu de manière assez complète.
- Les Romands ont été 26% à répondre (de manière assez complète).
- Aucun questionnaire n'a été rempli au Tessin.

La participation a été de 1 à 16 questionnaires renvoyés par institution. Cette répartition inégale rapportée à la taille / au nombre de lits conduit à une sur- ou à une sous-représentation de certaines institutions. Il doit être tenu compte de ce biais lors de l'interprétation des résultats (lire le chap. 2.3.1.). Pour les indications quantitatives, une moyenne a été faite par institution.

Les motifs de l'absence de participation provenant du Tessin ne sont pas connus. Ces dernières années, aucun CC ASI/SSC n'a été établi. Il faudra bien sûr inclure ce canton dans les conclusions à tirer. Selon le rapport national 2021 sur le personnel de santé (CDS Obsan, Annexes T 14.1. Hôpitaux), 70 TSO ES travaillaient au Tessin en 2019 (en Suisse romande 261, en Suisse alémanique 2041).

### 2.3 Résultats de l'enquête

Dans ce qui suit, nous nous concentrons sur les résultats les plus concluants de l'enquête (nombre suffisant de réponses).

#### 2.3.1. Importance d'une formation post-diplôme d'infirmière, d'infirmier dans le domaine opératoire réglementée au niveau national

La question était: «*Dans quelle mesure importe-t-il qu'il existe à l'avenir une possibilité de spécialisation de niveau tertiaire des infirmières, des infirmiers dans le domaine opératoire réglementée au plan national?*»

Une échelle de Likert à cinq niveaux était soumise pour répondre à cette question (très important, plutôt important, plutôt pas important, pas du tout important, ne sait pas / pas de réponse). Les participantes et les participants ont en outre été rendus attentifs à ce qui suit:

- «Très important» signifie qu'à l'avenir, les infirmières et les infirmiers devront pouvoir se spécialiser dans le domaine opératoire – en d'autres termes qu'ils pourront accomplir une formation post-diplôme reposant sur un curriculum unifié au niveau national ou sur des compétences uniformes en soins infirmiers dans le domaine opératoire. Cela peut être une autre offre que le certificat de capacité ASI/SSC ou une nouvelle voie.

- «Pas du tout important» signifie qu'il n'est pas nécessaire que les infirmières et infirmiers diplômés puissent accomplir une formation post-diplôme reposant sur un curriculum unifié au niveau national ou sur des compétences uniformes en soins infirmiers dans le domaine opératoire.

Sur les 28% des Alémaniques ayant répondu, 84 % estiment important (très important: 65%, plutôt important: 19%), qu'il existe à l'avenir une formation nationale d'infirmière, d'infirmier dans le domaine opératoire.

Sur les 26% des Romands ayant répondu, 95 % estiment important (très important: 82%, plutôt important: 13%), qu'il existe à l'avenir une formation nationale d'infirmière, d'infirmier dans le domaine opératoire.

- ⇒ Ce plébiscite en faveur d'une offre nationale de formation d'infirmière, d'infirmier dans le domaine opératoire doit être considéré avec une certaine prudence. Compte tenu des taux de réponse (28% et 26%), on peut supposer que le questionnaire a avant tout été rempli par des personnes intéressées par la poursuite d'une spécialisation des infirmières, des infirmiers dans le domaine opératoire réglementée au niveau national. Les résultats comportent donc un biais que nous n'avons pas pu compenser par une pondération statistique car nous ne disposions pas d'informations probantes sur les personnes qui n'ont pas participé à l'enquête.

### **2.3.1.1. Arguments en faveur d'une formation post-diplôme d'infirmière, d'infirmier dans le domaine opératoire réglementée au niveau national**

Les participants ont aussi été interrogés sur les motifs pour lesquels ils souhaitent ou ne souhaitent pas une formation post-diplôme d'infirmière, d'infirmier dans le domaine opératoire réglementée au plan national. Trois champs de texte étaient à disposition pour développer à chaque fois un argument.

Lors de l'évaluation, les motifs avancés ont été classés en catégories. Il est apparu que la fréquence des arguments cités par catégorie variait d'une région linguistique à l'autre.

En Suisse romande, les réponses de la catégorie «compétences infirmières spécifiques» sont nettement les plus nombreuses (59), devant les arguments relatifs à la «systématique de la formation» (19) et les «possibilités d'évolution pour les infirmières et les infirmiers dipl.» (13).

En Suisse alémanique, les réponses de la catégorie «compétences infirmières spécifiques», n'arrivent qu'en quatrième position (37). Les arguments le plus souvent avancés se rapportent à la «systématique de la formation» (65), suivis par ceux concernant la «pénurie de personnel» (53) et les «possibilités d'évolution pour les infirmières et les infirmiers dipl.» (40).

Le tableau 1 synthétise les arguments des Alémaniques et des Romands favorables à une formation post-diplôme nationale d'infirmière, d'infirmier dans le domaine opératoire.<sup>2</sup>

<sup>2</sup> Les données détaillées sur les arguments exprimés peuvent être obtenus auprès des auteures.

Suisse alémanique		Suisse romande		Suisse alémanique et romande	
Catégorie	Mentions	Catégorie	Mentions	Catégorie	Mentions
Systématique de la formation	65	Compétences spécifiques aux soins infirmiers	59	Compétences spécifiques aux soins infirmiers	96
Pénurie de personnel	53	Systématique de la formation	19	Systématique de la formation	84
Possibilités d'évolution pour les inf. dipl.	40	Possibilités d'évolution pour les inf. dipl.	13	Pénurie de personnel	63
Compétences spécifiques aux soins infirmiers	37	Pénurie de personnel	10	Possibilités d'évolution pour les inf. dipl.	53
Compétences TSO ES et inf. dipl. du domaine opératoire	22	Compétences TSO ES et inf. dipl. du domaine opératoire	5	Compétences TSO ES et inf. dipl. du domaine opératoire	27
Aspects financiers	8			Aspects financiers	8

Tableau [1]: Arguments favorables à une formation post-diplôme nationale d'infirmière, d'infirmier dans le domaine opératoire.

### **2.3.1.2. Arguments en défaveur d'une formation post-diplôme d'infirmière, d'infirmier dans le domaine opératoire réglementée au niveau national**

Les arguments en défaveur d'une formation post-diplôme d'infirmière, d'infirmier dans le domaine opératoire réglementée au niveau national sont avancés avant tout par les participants alémaniques (40 mentions). Seuls six arguments en ce sens proviennent de Suisse romande.

Contre une telle formation post-diplôme, les raisons le plus souvent citées en Suisse alémanique sont doubles: la filière formant des techniciennes, techniciens en salle d'opération (TSO ES) suffit (12 mentions) et les infirmières et les infirmiers peuvent suivre une formation de TSO ES raccourcie (8 mentions).

### **2.3.2. Que se passerait-il s'il n'y avait plus à l'avenir de formation post-diplôme d'infirmière, d'infirmier dans le domaine opératoire réglementée au niveau national?**

En réponse à cette question, les participants devaient classer dans l'ordre les conséquences d'une suppression. Trois étaient déjà formulées et trois autres pouvaient être rédigées dans un champ de texte libre. Il en est résulté le classement suivant:

1. Problèmes de recrutement pour le domaine opératoire
2. Perte d'attractivité de l'offre de formation post-diplôme pour les infirmières et les infirmiers
3. Aucune possibilité de spécialisation pour les infirmières et les infirmiers dans le domaine opératoire

Les champs de texte ont été utilisés par 57 personnes qui ont mentionné au total 92 conséquences. Là encore, une différence est notable entre la Suisse romande et la Suisse alémanique. Les participants romands craignent une perte de qualité (des soins) qui est citée à six reprises. Ils insistent aussi sur l'importance des connaissances infirmières dans le domaine opératoire (5 mentions). Pour les participants alémaniques, les conséquences négatives relèvent de deux catégories: la «systématique de la formation» (11 mentions) et la «pénurie de personnel» (5 mentions).

Les auteures ont constaté en dépouillant les résultats que la conséquence négative de la suppression de la formation post-diplôme ASI/SSC pour les personnes disposant d'un diplôme étranger d'infirmière, d'infirmier dans le domaine opératoire n'est mentionnée qu'à quatre reprises. L'inconvénient pour ces professionnels est le suivant: tant que l'ASI/SSC réglementent la formation, ils ont la possibilité de faire «reconnaître» leur formation post-diplôme acquise à l'étranger grâce à l'obtention simplifiée du CC ASI/SSC. Cela leur permet de disposer d'un certificat valable et accepté dans toute la Suisse. Si l'ASI et la SSC renoncent à réglementer la formation post-diplôme dans le domaine opératoire, cette possibilité disparaît.

Au vu du taux élevé d'infirmières et d'infirmiers du domaine opératoire qui ont un diplôme ou un post-diplôme dans ce domaine acquis à l'étranger, les auteures sont surprises du faible nombre de mentions de la conséquence d'une suppression du CC ASI/SSC. Cela d'autant plus que les associations ayant collaboré à l'enquête ont insisté pour que soit maintenue la possibilité de faire reconnaître en Suisse un diplôme étranger dans le domaine opératoire.

### 2.3.3. Quelles filières de formation souhaitez-vous à l'avenir ?

À la fin du questionnaire, les participants pouvaient formuler leurs souhaits concernant les filières de formation à l'avenir.

#### 2.3.3.1. Souhaits le plus mentionnés

Le tableau 2 synthétise les souhaits qui arrivent en tête.<sup>3</sup>

Souhaits les plus mentionnés :

	Suisse alémanique	Suisse romande
<b>Rang 1</b>	<b>Seulement TSO ES:</b> (CFC d'ASSC) puis TSO ES (raccourci pour les inf. dipl.)	<b>Comme jusque-là:</b> infirmière, infirmier avec spécialisation dans le domaine opératoire
<b>Rang 2</b>	<b>Comme jusque-là:</b> maintien des deux possibilités: CC ASI/SSC et formation (raccourcie) de TSO ES	<b>Seulement TSO ES:</b> (CFC d'ASSC) puis TSO ES (raccourci pour les inf. dipl.)
<b>Rang 3</b>	Le CC ASI/SSC d'infirmière, d'infirmier dans le domaine opératoire doit devenir un <b>diplôme EPD ES</b>	<b>Comme jusque-là:</b> maintien des deux possibilités: CC ASI/SSC et formation (raccourcie) de TSO ES

Tableau [2]: Souhaits de filières de formation le plus souvent mentionnés.

Une nette majorité des participants à l'enquête en Suisse alémanique préconisent que l'on renonce à l'avenir à une spécialisation d'infirmière, d'infirmier dans le domaine opératoire. En

<sup>3</sup> Les données détaillées sur les souhaits exprimés peuvent être obtenus auprès des auteures.

lieu et place, ils préfèrent la filière passant exclusivement par la formation (raccourcie pour les inf. dipl.) de TSO ES (48 mentions).

En revanche, le souhait le plus mentionné par les Romands interrogés est de maintenir la voie de formation existante, donc la possibilité de spécialisation d'infirmière, d'infirmier dans le domaine opératoire (10 mentions). Mais le souhait suivant est, en Suisse romande également, qu'à l'avenir ne soit conservée que la filière passant exclusivement par la formation de TSO ES (8 mentions).<sup>4</sup>

Le souhait que le CC ASI/SSC d'infirmière, d'infirmier dans le domaine opératoire soit transformé en un EPD ES figure à sept reprises dans les vœux des Alémaniques (3<sup>e</sup> rang) et trois fois dans ceux des Romands.

Cette aspiration s'explique historiquement. Elle remonte au moment où la réglementation des professions de la santé est passée des mains de la Croix Rouge Suisse à celles de la Confédération. Quatre spécialisations d'infirmières, d'infirmiers devaient être transformées en EPD ES: soins d'anesthésie, soins d'urgence, soins intensifs et soins dans le domaine opératoire. Cela ne s'est pas fait pour ces derniers, parce que la possibilité avait été créée pour les infirmières, les infirmiers de suivre un cursus raccourci pour l'obtention du diplôme de TSO ES.

Quelques participants demandent un EPS dans le domaine opératoire. Les documents pour cet examen sont en vigueur depuis 2016 mais, pour différentes raisons, les modules préparatoires n'ont jamais été proposés. Cela explique que cet EPS n'ait pas été concrétisé et ne soit pas actif.

### 3. Interprétation des résultats

Les représentantes et les représentants des associations et des organisations ayant participé à l'élaboration du questionnaire ont discuté des résultats de l'enquête en été 2023.

Ils sont parvenus aux conclusions suivantes:

Il semble que le besoin d'une voie de spécialisation dans le domaine opératoire pour les infirmières et les infirmiers existe, malgré la faible demande concernant le CC ASI/SSC (env. 20 CC par an). Cette demande se manifeste surtout en Suisse romande.

- Les participants romands mettent majoritairement en avant la garantie et la préservation des compétences spécifiques aux soins infirmiers dans le domaine opératoire.
- Le soutien des participants alémaniques à une formation post-diplôme d'infirmière, d'infirmier dans le domaine opératoire réglementée au niveau national répond à d'autres motifs: la systématique de la formation et la pénurie de personnel dans le domaine opératoire.
- Dans les deux régions, les personnes interrogées font état d'un besoin en qualifications tertiaires supérieures – que ce soit au niveau Master ou à celui de la formation professionnelle supérieure (par ex. EPD ES / en Suisse alémanique également EPS).

---

<sup>4</sup> Il convient de préciser que le faible nombre de mentions provenant de la Suisse romande peut fausser l'ordre des résultats.

- Le besoin en formations tertiaires initiales et continues dans le domaine opératoire ne faisait pas partie de cette enquête.

Il n'est pas possible de déterminer avec certitude les raisons des différences entre les deux régions linguistiques. Le succès de la filière TSO ES en Suisse alémanique pourrait expliquer le transfert des «soins infirmiers dans le domaine opératoire» vers la «technique opératoire». Il est en conséquence davantage question de perméabilité et de programmes raccourcis dans la filière TSO ES et la filière infirmière, infirmier ES.

Une autre explication pourrait résider dans l'enracinement traditionnellement très profond de la formation professionnelle et de la formation professionnelle supérieure en Suisse alémanique. En Suisse romande, une importance plus grande est accordée à la qualification au niveau des hautes écoles qu'en Suisse alémanique. Une grande majorité des infirmières et des infirmiers y sont formés en HES.

Ces spécificités culturelles pourraient également expliquer pourquoi les décisions de politique de la formation mises en œuvre en raison de l'intégration des professions de la santé dans la systématique de la formation dès 2002 ont donné lieu aux évolutions suivantes dans le domaine opératoire:

Dès l'entrée en vigueur du PEC TSO ES en 2009, la Suisse alémanique a mis l'accent sur cette formation avec pour conséquence la suppression progressive des cours théoriques pour la formation post-diplôme d'infirmière, d'infirmier dans le domaine opératoire ASI/SSC (fermeture des centres). Petra Wittwer et Jürg Winkler le relèvent eux aussi dans leur rapport<sup>5</sup> de 2015.

Bien que le PEC TSO ES prévoit depuis son entrée en vigueur que les personnes disposant d'un diplôme d'infirmière, d'infirmier peuvent suivre la formation TSO ES sous forme raccourcie, les infirmières et infirmiers diplômés en Suisse romande n'ont accès que depuis 2022 au cursus raccourci de TSO ES.

## 4. Conclusions et mesures qui en découlent

Les résultats de l'enquête présentés dans ce rapport conduisent aux conclusions suivantes:

De manière générale, il convient de relever une différence nette entre la Suisse romande et la Suisse alémanique en matière de dotation en personnel (infirmières et infirmiers / TSO ES) et dans l'expression de leurs futurs besoins. Les personnes interrogées en Suisse romande réclament une solution pour couvrir les besoins en personnel infirmier dans le domaine opératoire au niveau tertiaire. Si l'ASI et la SSC supprimaient leur offre de formation post-diplôme, les 20 personnes terminant chaque année leur formation feraient défaut.

---

<sup>5</sup> Wittwer-Bernhard, P. und Winkler, J. (2015): Rapport d'évaluation. Enquête sur les besoins en personnel qualifié et en places de formation dans le domaine opératoire. [https://www.odasante.ch/fileadmin/odasante.ch/docs/Hoehere\\_Berufsbildung\\_und\\_Hochschulen/Operationstechnik/Auswertungsbericht\\_OP\\_2015-f.pdf](https://www.odasante.ch/fileadmin/odasante.ch/docs/Hoehere_Berufsbildung_und_Hochschulen/Operationstechnik/Auswertungsbericht_OP_2015-f.pdf) (état: 26.1.2024).

À côté de l'attention portée aux futurs besoins d'infirmières, d'infirmiers dans le domaine opératoire, d'autres qualifications devraient être examinées pour garantir que ce domaine dispose de personnel en suffisance. Cela concerne – dans l'environnement des diplômés TSO ES et infirmière, infirmier ES / HES – à la fois les formations en amont (ASSC et AM) et en aval (par ex. EPS OP, EPD ES OP, APN OP).

Sur la base du présent rapport et de ses conclusions, les auteures suggèrent donc d'envisager une analyse du champ professionnel du personnel non médical dans le domaine opératoire, afin d'identifier des potentiels supplémentaires pour garantir la main-d'œuvre. Une telle analyse doit s'intéresser à plusieurs variantes de couverture des besoins en personnel qualifié dans le domaine opératoire, afin de garantir la flexibilité nécessaire en termes de qualification professionnelle et d'affectation du personnel ainsi que les meilleurs soins possibles aux patientes et aux patients. Une prise en compte appropriée des régions (linguistiques) – en particulier de la Suisse romande et du Tessin – devra être garantie.

## 5. Bibliographie

Espace santé-social Vaud (2022) : **Analyse des besoins en technicien-ne en salle d'opération dans le Canton de Vaud.**

[https://s3.eu-central-1.amazonaws.com/public.wgr.ch/ortra/1673367183\\_221118\\_bilantsov3.pdf](https://s3.eu-central-1.amazonaws.com/public.wgr.ch/ortra/1673367183_221118_bilantsov3.pdf) (état: 26.1.2024)

Association suisse des infirmières et infirmiers ASI (2022) : **Décisions concernant la formation post-diplôme d'infirmière diplômée, infirmier diplômé, domaine opératoire.**

[https://sbk-asi.ch/assets/Dokumente-PDF/03\\_Pflege\\_Arbeit/Bildung/Strategie-Weiterbildung\\_fr.pdf](https://sbk-asi.ch/assets/Dokumente-PDF/03_Pflege_Arbeit/Bildung/Strategie-Weiterbildung_fr.pdf) (état: 26.1.2024).

Association suisse des infirmières et infirmiers ASI et Société suisse de chirurgie SSC (2021): **Règlement de la formation post-diplôme d'infirmière, d'infirmier dans le domaine opératoire.**

[https://ASI-asi.ch/assets/Dokumente-PDF/03\\_Pflege\\_Arbeit/Bildung/2022\\_06\\_01\\_OP\\_Reglement.pdf](https://ASI-asi.ch/assets/Dokumente-PDF/03_Pflege_Arbeit/Bildung/2022_06_01_OP_Reglement.pdf) (Stand: 26.1.2024).

Association suisse des infirmières et infirmiers, ASI (2015) : **Matière à enseigner – complément au règlement de la formation post-diplôme d'infirmière dans le domaine opératoire**

[https://sbk-asi.ch/assets/Downloads/2015\\_08\\_01\\_matiere\\_a\\_enseigner\\_annexe\\_regl\\_OP\\_fr.pdf](https://sbk-asi.ch/assets/Downloads/2015_08_01_matiere_a_enseigner_annexe_regl_OP_fr.pdf) (état: 26.1.2024).

Wittwer-Bernhard, P. et Winkler, J. (2015) : **Rapport d'évaluation. Enquête sur les besoins en personnel qualifié et en places de formation dans le domaine opératoire.**

[https://www.odasante.ch/fileadmin/odasante.ch/docs/Hoehere\\_Berufsbildung\\_und\\_Hochschulen/Operationstechnik/Auswertungsbericht\\_OP\\_2015-f.pdf](https://www.odasante.ch/fileadmin/odasante.ch/docs/Hoehere_Berufsbildung_und_Hochschulen/Operationstechnik/Auswertungsbericht_OP_2015-f.pdf) (état: 26.1.2024).